



DIX-HUITIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Première session
de la 60^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 14 décembre 2021

COMPOSITION DU COMITÉ	
M. Turner, président M. Carr, vice-président M. Cullins M. Ames M. Wetmore M ^{me} S. Wilson	M. LePage M. K. Chiasson M. LeBlanc M. Arseneau M. Austin

le 14 décembre 2021

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son dix-huitième rapport.

Le comité se réunit le 10 décembre et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

83, *Loi modifiant la Loi sur l'administration du Code du bâtiment ;*

84, *Loi modifiant la Loi sur la police.*

Le comité étudie aussi le projet de loi 82, *Loi concernant la réforme de la gouvernance locale*, et accomplit une partie du travail à son sujet.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Greg Turner, député